

APPEL D'OFFRE N° 027/FDA-DE/07/2026

N° Appel	Appel d'offre n° 027/FDA-DE/07/2026
Source de financement	CRS
Titre du marché	Acquisition des dispositifs de lavage des mains
Type de contrat	Contrat de vente
Durée de contrat	A convenir
Lieu d'exécution	Zone de Santé de Kibirizi, Nord-Kivu
Date de publication	23 Juillet 2026
Date de clôture	10 Aout 2026

1. Contexte et justification

La situation sécuritaire dans le groupement de Kanyabayonga s'est dégradée depuis mars 2026 suite aux affrontements entre le M23 et les groupes VDP/Wazalendo, provoquant des déplacements massifs de populations vers les localités de Bitongi, Bulindi et Birundule. L'évaluation rapide multisectorielle (ERM), menée par FDA avec le soutien de CRS, révèle des besoins humanitaires critiques en eau, hygiène et assainissement (WASH), ainsi que des structures de santé aux capacités limitées en prévention et contrôle des infections (PCI) face aux risques accrus de maladies hydriques et d'Ebola.

2. Objectif de l'appel d'offre

Le présent appel d'offres a pour objet la sélection d'un fournisseurs qualifiés pour la fourniture des articles des dispositifs de lavage des mains en faveur des populations affectées par la crise dans les aires de santé de CEPROMI, Bitongi, Bulindi et Birundule

3. Descriptions des matériels demandés

Les matériels demandés dans le cadre du présent appel d'offre sont décrits dans le tableau ci-dessous :

Désignation	Description	Unité	Quantité
Seau	En plastique avec une capacité de 20L, avec Robinet et couvercle	Pièce	450
Lave main avec porte-savon	En métal	Pièce	450
Petit bassin	En plastique	Pièce	450
Savon de toilette	En dure	Pièce	450

NB : Le fournisseur peut ajouter autant de lignes ou de colonnes possibles s'il trouve nécessaire pour détailler son offre.

Tous les items livrés par le fournisseur sélectionné en exécution du présent offre, doivent répondre aux spécifications et aux normes de qualité du marché et doivent être à l'état neuf, de fabrication récente et n'ayant jamais été utilisés.

4. Admissibilité des fournisseurs

Pour être admissibles ou pour pouvoir déposer un dossier de candidature, les fournisseurs potentiels doivent satisfaire aux critères suivants :

- Être actuellement constitués ou enregistrés et être en mesure de démontrer qu'ils ont offert les biens et services demandés et qu'ils les offrent actuellement ;
- Être autorisés à signer des contrats commerciaux en vertu des lois nationales ;
- Ne pas figurer sur la liste des Nations Unies établie et tenue à jour conformément aux résolutions 1267 (1999) et 1989 (2011) concernant les personnes, les groupes, les entreprises et les autres entités associées



à Al-Qaida (pour consulter la liste des fournisseurs concernés, veuillez cliquer sur ces liens : [Matériel de la liste des sanctions | Conseil de sécurité des Nations Unies](#) ;

- Ne pas avoir été ou ne pas être actuellement soumis à une interdiction de conclure des contrats avec ONU Femmes, tout autre organisme des Nations Unies ou de la Banque mondiale¹ ([Approvisionnement - Liste des entreprises et des particuliers non admissibles à la Banque mondiale \(worldbank.org\)](#)), ou toute entité gouvernementale ou internationale.
- **Etre susceptible de participer à l'avancement des droits des femmes et des filles et de l'égalité entre les sexes** : une fois les propositions des prix reçus, le FDA se renseignera sur la réputation de l'entreprise en ce qui concerne la susceptibilité de l'entreprise à participer à ces nobles buts.
- **Ne pas contribuer**, au niveau local, national et global à des activités subversives et celles portant atteinte à la sécurité, à la paix et la stabilité locale (terrorisme, groupes armés, etc.) et à toute activité armée.

Pour les trois derniers critères, l'organisation **Focus Droits et Accès(FDA)** se réserve les droits de requérir par quelque voie légale (autorisée par la loi) que ce soit les informations nécessaires pour s'éclairer davantage.

5. Critère de qualification

Les propositions seront évaluées par une Commission Interne de Passation de Marché sur la base des critères d'éligibilités et de sélection suivant la méthode ci-après :

5.1. Critères d'éligibilité (Obligatoires)

- ✓ Présence, dans le dossier constituant la proposition, des documents administratifs légaux conformes, authentiques et non falsifiés (Identification Nationale, Numéro RCCM et NIF). L'Organisation **Focus Droits et Accès (FDA)** se réservent le droit de procéder à la vérification et à l'authentification, auprès des services du fisc, de tout document présentant un caractère douteux).
- ✓ Avoir une adresse physique vérifiable dans la zone de mise en œuvre du projet ou à proximité ; Présenter au moins deux références de marchés similaires réalisés au cours des 3 dernières années qui justifient la capacité technique, humaine et logistique nécessaire ;
- ✓ Présence de la Proposition Technique, dans le dossier constituant la proposition. De manière détaillée en mentionnant la méthodologie d'exécution, l'organisation et le planning des prestations.
- ✓ Présence de la proposition financière dans le dossier constituant la proposition.

5.2. Critères de Sélection (Obligatoires)

L'évaluation des propositions éligibles, la sélection et l'attribution du marché seront basées sur le rapport coût-qualité.

La Proposition financière dont le prix évalué est le moins élevé (Pm) se verra attribuer la note de prix (Np) maximale de 100.

La note de prix des autres propositions sera calculée par la formule ci-après :

$$Np = 100 \times Pm / P$$
, dans laquelle « Np » est la note de prix, « Pm » est le prix le moins élevé, et « P » le prix de la proposition évaluée.

6. Constitution et présentation du dossier de candidature

Le Dossier de soumission **dument signé par l'émetteur**, sera constitué de l'offre financière/dossier commercial et de l'Offre Technique accompagnées de copies des documents légaux, de la Carte d'identité/Carte d'électeur du responsable ou du Gérant et tout autre document commercial jugé important **au plus tard le 10 Aout 2026 à 16H⁰⁰ (Heure de Goma) ;**

Les Dossiers sont à déposés par mail : Procurement@focusdroitsetaccés.org avec comme objet du mail : « **AO des dispositifs de lavage des mains** »

¹ Liste des entreprises non admissibles à la Banque Mondiale (Lien) : [Approvisionnement - Liste des entreprises et des particuliers non admissibles à la Banque mondiale \(worldbank.org\)](#)

4

Ou aux adresses physiques ci-après :

- ✓ Rue de Goma, n° 058, Q. Himbi, Goma, RDC

7. Attribution du marché

La Commission Interne de Passation de Marchés sélectionnera le soumissionnaire présentant l'offre remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels.

Après traitement satisfaisant (étude des soumissions et analyse de tout recours déposé durant la période d'attente), l'Organisation **Focus Droits et Accès (FDA)** adressera au Soumissionnaire retenu, la lettre de notification de l'attribution de marché.

8. Dispositions de sauvegarde

L'Organisation Focus Droits et Accès, FDA pratique une politique de tolérance zéro à l'égard des abus et mettra tout en œuvre pour empêcher qu'ils ne se produisent. Nous nous faisons le devoir de se protéger de toutes formes de pratiques abusives quiconque est en contact avec notre travail, et particulièrement nos prestataires et fournisseurs.

Avant la signature de tout contrat, l'Organisation FDA propose des séances d'information et un accompagnement sur la protection afin d'aider les prestataires (Consultants, fournisseurs, ...) et autres associés à savoir :

- ✓ ce qui est considéré comme une attitude acceptable ou inacceptable lorsque l'on collabore ou travaille pour l'Organisation Focus Droits et Accès, FDA ;
- ✓ comment faire part de ses préoccupations en toute sécurité lorsque l'on est victime ou témoin d'abus ou de toute autre faute professionnelle grave.

Respecter la politique de sauvegarde dans son intégralité constitue une obligation non négociable pour les prestataires (consultants, fournisseurs, ...) de l'Organisation Focus Droits et Accès, FDA et tout individu contribuant ou collaborant aux activités et aux programmes de l'organisation.

Toute manœuvre frauduleuse d'un soumissionnaire (tentative de corruption, versement de commissions, etc.) envers un employé de Focus Droits et Accès, FDA entraînera automatiquement l'élimination du soumissionnaire, ou l'annulation du contrat, et conduira à sa radiation dans la liste des fournisseurs pré qualifiés de l'Organisation.

9. Modifications apportées au dossier d'appel d'offres

Le Soumissionnaire peut (à tout moment et avant la date limite de remise des offres) retirer, remplacer ou modifier son offre après l'avoir déposée ; par voie de notification écrite.

10. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

L'Organisation **Focus Droits et Accès(FDA)** exige le respect de ses directives en matière de lutte contre la fraude et la corruption. Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **+243 817 413 637**.

Fait à Goma, le 24 Juin 2026

Mme USHINDI MIRUHO Esther-Win

Officier Logistique

